Compte de test d'e-Agora
Communiqué de presse
Le 04/06/2026 09:10

Bien rédiger un communiqué

Les règles d'or pour rédiger un communiqué de presse efficace

Chaque jour, les rédactions reçoivent des centaines de communiqués de presse. Pourtant, seule une minorité d'entre eux attire réellement l'attention des journalistes et débouche sur une publication, une interview ou une demande d'information complémentaire.

Un communiqué de presse efficace repose sur trois fondamentaux : une information pertinente, une rédaction adaptée aux usages journalistiques et une diffusion ciblée.

Avant de rédiger : avez-vous réellement une information ?

La qualité rédactionnelle ne compensera jamais l'absence d'information.

Avant de rédiger un communiqué, posez-vous une question simple : votre actualité présente-t-elle un intérêt pour les médias et leurs lecteurs ?

Peuvent constituer une information :

l'ouverture d'un nouvel équipement ;

le lancement d'un dispositif public ;

une décision structurante pour un territoire ;

un partenariat significatif ;

un événement d'ampleur ;

la publication de résultats ou d'études.

À l'inverse, une simple actualité interne ou un message essentiellement promotionnel aura peu de chances d'être repris.

Ciblez les bons journalistes

L'une des erreurs les plus fréquentes consiste à envoyer un communiqué à une liste de contacts trop large.

Un journaliste spécialisé dans les questions environnementales ne traitera pas nécessairement les sujets économiques. De la même manière, un média national ne s'intéressera pas toujours à une actualité strictement locale.

Avant tout envoi, assurez-vous que votre sujet correspond réellement aux centres d'intérêt du journaliste ou du média destinataire.

Respectez la règle des 5W

CONTACTS

Jean-Michel Levêque — Directeur de la communication
Conseil départemental de l'Aude
01 45 67 98 90 · ep@digital-public.net

Panaye Antoine — Chargé de mission
Conseil départemental de l'Aude
antoinepanaye26@gmail.com